

☞ **MATÉRIEL AUTORISÉ**

Calculatrice de poche sans aucun moyen de communication, non imprimante.

☞ **DOCUMENTS REMIS AU CANDIDAT**

Le sujet se compose de 27 pages numérotées de 1/27 à 27/27.

Le candidat est prié de vérifier si le sujet est complet, dès sa distribution.

☞ **IMPORTANT**

L'usage du crayon à papier n'est pas autorisé. Les réponses inscrites au crayon à papier ne seront pas prises en compte.

Le plan comptable personnel du candidat n'est pas autorisé.

**CE SUJET COMPREND DEUX PARTIES INDÉPENDANTES**

<b>DOSSIERS 1 à 3 - 80 POINTS</b>	<b>ANNEXES À CONSULTER</b>	<b>PAGES À RENDRE</b>
✓ Rédiger une lettre type		R1 page 18/27
✓ Concevoir un coupon-réponse		R1 page 18/27
✓ Compléter une fiche d'appel téléphonique	A1 page 5/27	R2 page 19/27
✓ Mettre à jour un agenda	A2 page 6/27 R3 page 20/27	R3 page 20/27
✓ Compléter un tableau comparatif	A3 pages 7, 8, 9/27	R4 page 21/27
✓ Remplir un contrat d'apprentissage	A4 page 10/27 A5 pages 11, 12/27	R5 page 22/27
✓ Effectuer un décompte d'heures de travail	A6 page 13/27	R6 page 23/27
✓ Résoudre un problème informatique		R7 page 24/27
<b>DOSSIER 4 - 40 POINTS</b>	<b>ANNEXES À CONSULTER</b>	<b>PAGES À RENDRE</b>
✓ Compléter une fiche de stock	A7 page 14/27	R8 page 25/27
✓ Etablir une déclaration de TVA	A8 et A9 page 15/27	R9 page 26/27
✓ Comptabiliser des documents	A10 à A 14 pages 16, 17/27	R10 page 27/27

<b>GROUPEMENT EST</b>	<b>SESSION 2001</b>	<b>SUJET</b>	<b>TIRAGES</b>
<b>B.E.P. Métiers du secrétariat</b>		<b>Code :</b>	
<b>ÉPREUVE : E.P.2 - Épreuve technique : activités professionnelles sur dossier</b>		<b>Durée : 3 h 00</b>	<b>Page 1/27</b>

Vous effectuez un stage dans la Société

# Meubles Confort

M. Luc SCHNEIDER, P.D.G., est secondé par Mme LEROY, secrétaire de direction, qui vous encadrera durant votre stage.

Cinq commerciaux (MM. ALAIN, BELAIN, BLOIS, CHEVALET et Mme Marie ANTOINE) se répartissent les clients par secteur géographique.

**Nous sommes le 11 juin 2001**  
**LES TRAVAUX SERONT PRÉSENTÉS À LA SIGNATURE EN FIN DE JOURNÉE**

## FICHE D'IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

**Raison sociale :** MEUBLES CONFORT

**Forme juridique :** S.A.

**Activité :** Grossiste en meubles

**Adresse :** 3 rue du Muguet  
67500 HAGUENAU

**SIRET :** 401 607 023 00117

**Tél. :** 03.88.73.04.01

**Fax :** 03.88.73.04.02

**Effectif :** 22 personnes

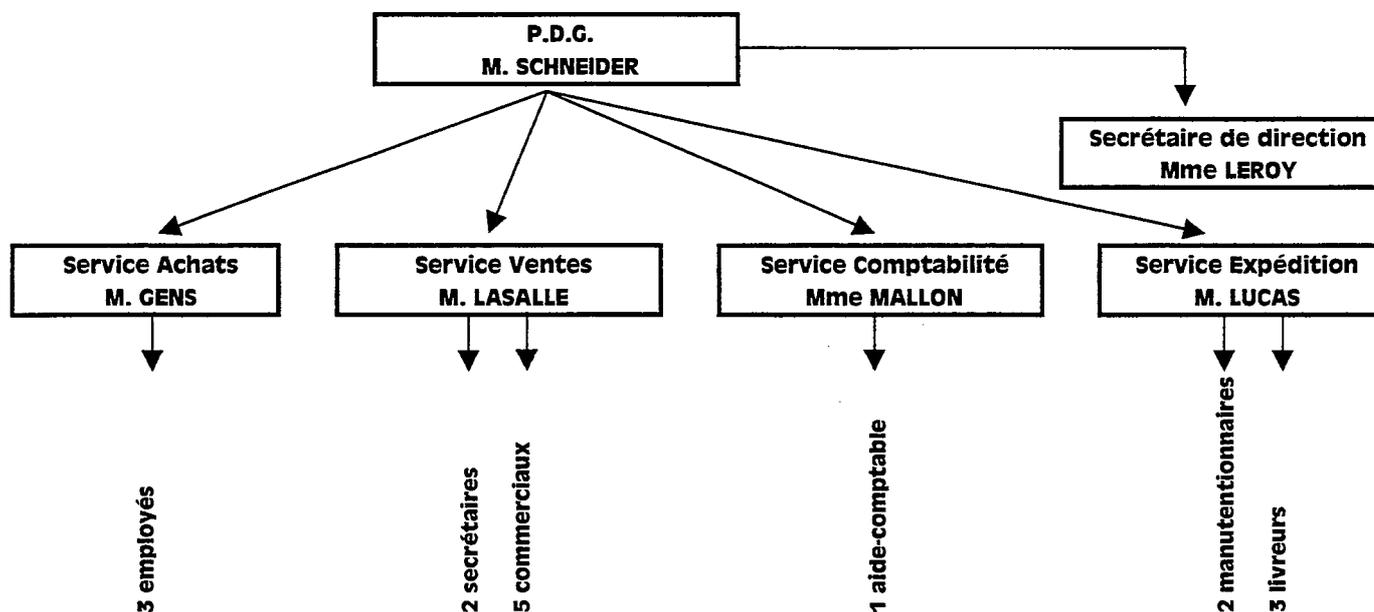
**Code APE :** 517 E

**Banque :** Société Générale

## ORGANISATION COMPTABLE

- **Exercice comptable :** du 01/01/2001 au 31/12/2001
- Les documents sont enregistrés à leur date de création
- **Journaux utilisés :**
  - Journal des achats - AC
  - Journal des ventes - VE
  - Journal banque - BQ
  - Journal des opérations diverses - OD
- **Régime de TVA. :** régime du réel normal, déclaration en francs
- **Taux de TVA. :** 19,6 %

## ORGANIGRAMME DE STRUCTURE



# DOSSIER 1 : COMMUNICATION

A la demande de nombreux clients, l'entreprise envisage d'élargir sa gamme de mobilier. Elle va proposer aux détaillants des meubles de bureau traditionnels et des bureaux Multimedia.

M. SCHNEIDER a chargé Mme LEROY d'organiser une présentation des nouveaux mobiliers aux principaux clients de l'entreprise. Cette manifestation se déroulera le 11 juillet 2001 à 16 heures dans les locaux de l'entreprise et sera agrémentée d'un buffet froid.

Pour commander le buffet au traiteur, il désire connaître rapidement le nombre exact de personnes qui répondront à l'invitation.

- Vous êtes chargé(e) de rédiger une lettre-type d'invitation pour convier les clients à l'événement (Annexe R1 - page 18/27). Il faudra prévoir un coupon-réponse en bas de la lettre. Les réponses devront nous parvenir avant le 20 juin 2001.

Vous venez de consulter sur Internet, les propositions de buffet froid de plusieurs traiteurs. Vous avez imprimé un extrait de tarif du traiteur Coupiac et l'avez montré à Mme LEROY qui vous répond par une note jointe. (Annexe A1 - page 5/27).

- En vous aidant des instructions de Mme Leroy et de l'extrait de tarif du traiteur, préparez la fiche d'appel téléphonique au traiteur choisi (Annexe R2 - page 19/27).

# DOSSIER 2 : ORGANISATION

M. SCHNEIDER souhaite organiser dans la semaine du 25 au 30 juin, au siège social, une réunion de 2 heures, avec les représentants pour les informer et organiser avec eux l'accueil des invités lors de cette présentation.

Mme LEROY tient l'agenda personnel de M. SCHNEIDER et a complété les rendez-vous déjà fixés cette semaine-là. Elle a également consigné les disponibilités et les contraintes horaires des représentants.

- A l'aide de la page de l'agenda (Annexe R3 - page 20/27) et des disponibilités et contraintes des représentants relevées par Mme Leroy (Annexe A2 - page 6/27), indiquez uniquement sur l'agenda, la ou les dates qui permettront de les réunir tous.

M. SCHNEIDER souhaite acquérir des téléphones portables plus performants pour les représentants. Il souhaite une formule avec un abonnement de 4 heures par mois. Le prix d'un appareil ne devra pas dépasser 1 000 F. Il a remis à Mme LEROY une documentation afin qu'elle l'étudie et l'aide dans son choix.

- A partir de la documentation de France Telecom (Annexe A3 - pages 7, 8 et 9/27), vous devez compléter le tableau comparatif (Annexe R4 - page 21/27.)
- Mme LEROY vous demande d'effectuer un choix et de le justifier (Annexe R4 - page 21/27).

# DOSSIER 3 : PARTICIPATION A L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Une jeune apprentie aide-comptable sera embauchée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2001.

Convention applicable : Négoce de mobilier.

Caisse de retraite complémentaire de l'apprentie : l'ANEPA - 25 rue de la République - 75012 PARIS

Domiciliation bancaire de l'apprentie : Crédit Mutuel - Grand-Rue - 67500 HAGUENAU

- A l'aide de la fiche de candidature de l'apprentie (Annexe A4 - page 10/27) et de l'extrait de la notice (Annexe A5 - pages 11 et 12/27), vous complétez le contrat d'apprentissage (Annexe R5 - page 22/27).

Vous disposez du relevé d'heures du mois de mai de M. FRANQUIN, manutentionnaire (Annexe R6 - page 23/27).

Chez Meubles Confort, l'accord collectif prévoit le paiement des heures supplémentaires au-delà de la 35<sup>e</sup> heure.

- En vue de la préparation de son bulletin de paye, vous faites le nécessaire sur l'Annexe R6 - en vous aidant des informations de l'Annexe A6 - page 13/27.
- Elle souhaite également que vous réfléchissiez à la manière d'optimiser la gestion du décompte des heures. Répondez aux questions informatiques (Annexe R7 - page 24/27).

# DOSSIER 4 : ADMINISTRATION COMMERCIALE ET COMPTABLE

M. LUCAS du service expédition vous demande de

- compléter la fiche de stock (Annexe R8 - page 25/27) à l'aide des bons d'entrée et de sortie (Annexe A7 - page 14/27).

Les valorisations des stocks dans l'entreprise sont effectuées par la méthode du Coût unitaire moyen pondéré (CUMP) après chaque entrée.

Mme MALLON du service comptabilité vous charge

- d'établir la déclaration de TVA relative à la période du mois de mai (Annexe R9 - page 26/27), à l'aide des Annexes A8 et A 9 - page 15/27.
- de comptabiliser les documents A11, A12, A13, A14 - pages 16 et 17/27 sur les tickets comptables en Annexe R10 - page 27/27, à l'aide de l'extrait du plan comptable (Annexe A10 - page 16/27).

*N.B. : L'entreprise utilise les comptes d'attente en matière de trésorerie.*

## EXTRAIT DE TARIF

## BUFFET GARGANTUA

(pour 75 F. T.T.C. par personne)

## GALETTES DE BLÉ ROULÉES (2 pièces/pers.)

Rouleaux de saumon fumé - avocat  
Rouleaux de poulet - Tandoori - épice - salade  
Guacamole et Tortillas

## VARIÉTÉ DE CRUDITÉS (150 gr/pers.)

Salade piémontaise  
Pommes de terre, tomates, cornichons, jambon, mayonnaise  
Salade de taboulé  
Semoule, poivrons, olives, menthe  
Salade macédoine de légumes  
Carottes en dés, haricots, petits pois, flageolets verts, navets

## CHARCUTERIE SALAISON (100 gr/pers.)

Rôti de porc cuit tranché  
Jambon de montagne  
Jambon blanc supérieur  
Saucisson pur porc d'Auvergne  
Andouille de campagne  
Saucisson à l'ail  
Ballottine de volaille pistachée  
Chorizo

## PLATEAU DE FROMAGES (30 gr/pers.)

Bleu d'Auvergne  
Camembert  
Chèvre

## DESSERT

Tartelettes pommes  
Tartelettes poires  
Tartelettes quetsches

## BOISSONS

	Bte	Par pers.
* Une bouteille pour 6 personnes		
- Jus d'orange 100% .....	25 F	4 F
- Jus de pamplemousse .....	30 F	5 F
- Cocktail de fruits .....	30 F	5 F
* Une bouteille pour 4 personnes		
- Bordeaux Château Le Pradel .....	42 F	10 F
<i>Bouteille numérotée à la production</i>		
- Côtes du Rhône .....	42 F	10 F
<i>Cuvée tradition</i>		
- Domaine de Contenson .....	38 F	9 F
<i>Vin de pays de l'Aude</i>		
- Cidre brut fermier .....	25 F	6 F
* Une bouteille pour 8 personnes		
- Champagne J.M. Michel .....	110 F	14 F
<i>1<sup>er</sup> Cru brut</i>		
- Crémant de Limoux .....	65 F	8 F
<i>Blanc de blanc brut Médaille d'argent</i>		
- Vin blanc Sauvignon kir .....	40 F	4 F
<i>Bordeaux</i>		
* Cocktail Exotique		
- Sangria .....		20 F
<i>Grand Marnier, kirsch, vin, cocktail de fruits, etc.</i>		
- Lagon bleu .....		30 F
<i>Liqueur de menthe, Curaçao bleu, Maibu, Perrier, etc.</i>		
- Punch .....		25 F
<i>Rhum blanc, cocktail de fruits, etc.</i>		

Traiteur COUPIAC - 39 boulevard Voltaire 67500 HAGUENAU  
Tél. 03.88.55.23.10 - RC STRASBOURG 68A 3192 - Fax 03.88.00.78.87  
traiteurshaguenau.com  
JC.Coupiac@wanadoo.fr

## INSTRUCTIONS À L'ATTENTION DU STAGIAIRE

Haguenau, le 11 juin 2001

Nous allons tabler sur 100 personnes environ en attendant le retour des coupons-réponse.

J'ai retenu le buffet froid "GARGANTUA" avec comme boissons, moitié jus d'orange, moitié vin blanc Sauvignon Kir.

Téléphonez au fournisseur pour qu'il nous fasse parvenir une offre détaillée par courrier.

Nous confirmerons notre commande dès que nous connaîtrons le nombre exact de participants.

Mme Leroy

**Contraintes et disponibilités des représentants  
pour la semaine du 25 au 30 juin 2001**

M. ALAIN est en  
déplacement jeudi matin  
et mercredi après-midi.

Mme Marie ANTOINE

sera disponible :

Lundi matin,  
mardi AM,  
mercredi matin,  
jeudi AM et vendredi AM.

M. BELAIN est en forma-  
tion jusqu'à mardi midi.

Il a 3 RV cette semaine-là :  
Mercredi matin, jeudi  
après-midi et vendredi  
jusqu'à 14 h.

Alexandre BLOIS  
est en congé lundi et  
est en rendez-vous clientèle  
mercredi matin.

destinataire H. SCHWEIDER  
date 8/6 heure 15 h

**PENDANT VOTRE ABSENCE**

m. CHEVALET Représentant  
société \_\_\_\_\_  
téléphone \_\_\_\_\_

a téléphoné  est venu vous voir   
veuillez l'appeler  désire vous voir   
rappellera  URGENT

**MESSAGE** Disponible  
Semaine du 25 au 30 juin  
lundi, mardi et mercredi  
pris par \_\_\_\_\_

  
 la consultation de  
 votre messagerie  
 est **GRATUITE**  
 et illimitée

Ce téléphone est :

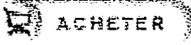


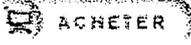
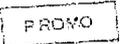
Ce téléphone est :



Ce téléphone est :

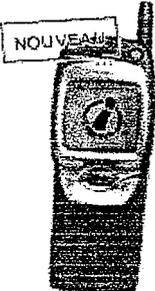


5 critères sur 6	La formule	Le téléphone
  FICHE TECHNIQUE <b>Coffret Itineris Philips Genie 2000</b> <b>Forfait Itineris 4h - 24 mois</b> 	<b>Itineris 4h - 24 mois</b> <b>275 F/mois</b> (41,92 euro) - Accès à la messagerie professionnelle fax/data, aux mini-messages et au kiosque de services - Plus d'heures creuses / heures pleines - 94 pays couverts par l'option Monde - Accès aux options e-mail vocal et e-mail text - Accès aux options Bureau Mobile et Duo Data - 4H de communications par mois pour appeler régulièrement	<b>Itineris Philips Genie 2000</b> <b>890 F</b> (135,68 euro) - Sélectionné par Itineris pour sa légèreté, son degré d'autonomie et son ergonomie - Son numérique EFR <sup>(2)</sup> - Mobile bi-bande <sup>(3)</sup> - Vibreur intégré - Ecran graphique - Design sobre et discret - Reconnaissance vocale

5 critères sur 6	La formule	Le téléphone
  FICHE TECHNIQUE <b>Coffret Ola Nokia 3210</b> <b>Forfait Ola 4h - 12mois</b> 	 <b>Ola 4h - 12mois</b> <b>285 F/mois</b> (43,45 euro) - Un temps de communications à partager - Plus d'heures creuses / heures pleines - Suivi conso et plafond de consommation pour maîtriser votre budget - Accès aux options e-mail vocal et e-mail text - 4H de communications par mois avec report de minutes - 3 mois de période d'essai pour se simplifier la vie	<b>Ola Nokia 3210</b> <b>480 F</b> (73,18 euro) - Un téléphone Ola : la garantie de la performance et une autonomie exceptionnelle : plus de 4H en communications <sup>(4)</sup> - Son numérique EFR <sup>(2)</sup> - Mobile bi-bande <sup>(3)</sup> - Ecran graphique extra large - 2 couleurs au choix : bleu ou jaune anis - Ecriture intuitive des mini-messages

Ce téléphone est :



3 critères sur 5	La formule	Le téléphone
 <p>NOUVEAU</p> <p><b>FICHE TECHNIQUE</b></p> <p><b>Coffret Itineris Nokia 7110</b> Forfait Itineris abonnement</p> <p><b>ACHETER</b></p>	<p><b>Itineris abonnement</b> <b>49 F/mois</b> (7,47 euro)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Payez ce que vous consommez</li> <li>- Plus d'heures creuses / heures pleines</li> </ul>	<p><b>Itineris Nokia 7110</b> <b>1490 F</b> (227,15 euro)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La solution WAP pour accéder au bouquet de services issus d'Internet.</li> <li>- Modem fax/data intégré à votre téléphone</li> <li>- Accès à Internet avec le bouquet e-services</li> <li>- Son numérique EFR<sup>(2)</sup></li> <li>- Mobile bi-bande<sup>(3)</sup></li> <li>- Vibreur intégré</li> <li>- Ecran graphique 6 lignes</li> <li>- Couleur vert</li> </ul>



la consultation de votre répondeur est **GRATUITE** et illimitée

si votre crédit de consommation est supérieure à 0F

Ce téléphone est :



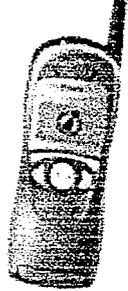
4 critères sur 5	La formule	Le téléphone
 <p><b>FICHE TECHNIQUE</b></p> <p><b>Coffret Mobicarte Trium Arnette</b> Formule sans abonnement</p> <p><b>ACHETER</b></p>	<p><b>Formule sans abonnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formule sans facture sans abonnement</li> <li>- Jusqu'à -25% de réduction avec le plan tarifaire Jour</li> <li>- Jusqu'à 50% de réduction avec le plan tarifaire Soir et Week-end</li> <li>- Avec le rechargement Mobicarte, vous payez à l'avance vos communications</li> <li>- Une Mobicarte valide en réception d'appels pendant 8 mois</li> <li>- Sans facture, sans abonnement</li> </ul>	<p><b>Mobicarte Trium Arnette</b> <b>890 F</b> (135,68 euro)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Son numérique EFR<sup>(2)</sup></li> <li>- Mobile bi-bande<sup>(3)</sup></li> <li>- Vibreur intégré</li> <li>- Ecran graphique</li> <li>- Mobile signé Arnette</li> </ul>

Ce téléphone est :



Ce téléphone est :



5 critères sur 6	La formule	Le téléphone
  <p><b>FICHE TECHNIQUE</b></p> <p><b>Coffret Ola Trium Geo Wap</b> <b>Forfait Ola 4h - 12mois</b></p> <p><b>ACHETER</b></p>	<p><b>Ola 4h - 12mois</b> <b>285 F/mois</b> (43,45 euro)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un temps de communications à partager</li> <li>- Plus d'heures creuses / heures pleines</li> <li>- Suivi conso et plafond de consommation pour maîtriser votre budget</li> <li>- Accès aux options e-mail vocal et e-mail text</li> <li>- 4H de communications par mois avec report de minutes</li> <li>- 3 mois de période d'essai pour se simplifier la vie</li> </ul>	<p><b>Ola Trium Geo Wap</b> <b>580 F</b> (88,42 euro)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La solution WAP pour accéder au bouquet de services issus d'Internet</li> <li>- Son numérique EFR</li> <li>- Mobile bi-bande</li> <li>- Vibreur intégré</li> <li>- Seulement 149g</li> </ul>

[http://boutique.itinérís.com/diagnostic/c\\_diagnostic2.asp?critères=1/5/7/17/27/29](http://boutique.itinérís.com/diagnostic/c_diagnostic2.asp?critères=1/5/7/17/27/29)

28/07/00

**CFA A. SIEGFRIED**12 rue des Dominicains  
67500 HAGUENAU

Maître d'apprentissage :

- Chef du Service Comptabilité.
- Titulaire d'une Maîtrise en Gestion.
- 10 ans d'expérience dans notre Société.

**FICHE DE CANDIDATURE ÉLÈVE APPRENTI(E)**Nom.....*MARIN* .....Prénom..... *Elodie*.....

Sexe

 féminin masculin (\*)Né(e) le.....*17.03.83*.....à.....*STRASBOURG*.....Nom du Responsable légal.....*MARIN...Jean-Paul*.....Adresse.....*25 rue des Artisans*.....CP et Ville...*67500 HAGUENAU*..... ☎.....*03.88.93.01.08*.....Profession du Père.....*Vendeur*.....Profession de la mère.....*Préparatrice en pharmacie*.....Date d'entrée au CFA...*01.09.2001*.....Diplôme préparé..*Bac Pro Comptabilité*

Durée de la formation

 1 an 2 ans 3 ans (\*)Etablissement fréquenté auparavant.....*LP André SIEGFRIED*.....Adresse.....*12 rue des Dominicains*.....*67500 HAGUENAU*.....Classe.....*Terminale BEP Métiers de la Comptabilité*.....

(\*) veuillez cocher la case correspondante

## NOTICE

## LE CONTRAT

A

*Premier contrat de droit commun conclu par l'apprenti ou nouveau contrat de droit commun conclu chez un autre employeur, à l'exception des contrats visés au 4 et au 5.*

- 1.1 - Contrat d'un an.
- 1.2 - Contrat de deux ans.
- 1.3 - Contrat de trois ans.

*Nouveau contrat conclu par l'apprenti chez le même employeur pour une formation de même niveau ou de niveau supérieur.*

- 2.1 - Après un contrat initial d'un an.
- 2.2 - Après un contrat initial de deux ans.
- 2.3 - Après un contrat initial de trois ans.

*Contrat réduit d'un an pour des jeunes ayant effectué le début de leur formation par une voie autre que l'apprentissage ou parce qu'ils ont un diplôme de niveau supérieur à celui préparé ou après évaluation des connaissances.*

- 3.1 - Durée réduite à un an.
- 3.2 - Durée réduite à deux ans.

*Contrat d'un an pour une formation complémentaire de même niveau (diplôme connexe ou mention complémentaire).*

- 4.1 - Après un contrat ou une formation initiale d'un an.
- 4.2 - Après un contrat ou une formation initiale de deux ans.
- 4.3 - Après un contrat ou une formation initiale de trois ans.

*Contrat prolongé en cas d'échec à l'examen.*

- 5.1 - Après un contrat initial d'un an.
- 5.2 - Après un contrat initial de deux ans.
- 5.3 - Après un contrat initial de trois ans.

*Contrat prolongé en raison d'un handicap.*

- 6.1 - Après un contrat initial d'un an.
- 6.2 - Après un contrat initial de deux ans.
- 6.3 - Après un contrat initial de trois ans.

*Autres contrats*

- 7.1 - Après rupture du contrat initial.
- 7.2 - Changement d'employeur (L 122.12).

B

**Portez le nombre de salariés de l'entreprise (et non pas de l'établissement concerné par le contrat) en excluant les apprentis**

C

## SECTEUR D'ACTIVITÉ

- 1 - Entreprise inscrite au répertoire des métiers ou au registre des entreprises pour l'Alsace-Moselle.
- 2 - Entreprise inscrite uniquement au registre du commerce et des sociétés.
- 3 - Entreprise agricole.
- 4 - Entreprise de transport.
- 5 - Autres entreprises.

D

## NATIONALITÉ

- 1 - Française.
- 2 - Union européenne.
- 3 - Hors Union européenne.

E

**NIVEAU DE FORMATION  
(avec ou sans le diplôme correspondant)**

- 7 - Sorties de CPA, CLIPA ou sorties de collège avant la 3<sup>e</sup>.  
(Équivalent au niveau VI de l'Éducation nationale).
- 6 - Sorties de 3<sup>e</sup> ou abandon de classes de CAP ou de BEP avant l'année terminale.  
(Équivalent au niveau V-bis de l'Éducation nationale).
- 5 - Sorties de l'année terminale de CAP ou de BEP ou abandon de la scolarité du second cycle long avant la classe de terminale.  
(Équivalent au niveau V de l'Éducation nationale).
- 4 - Sorties des classes terminales du second cycle long ou abandon des études supérieures avant le niveau III.  
(Équivalent au niveau IV de l'Éducation nationale).
- 3 - Sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 : DUT, BTS, DEUG, etc.  
(Équivalent au niveau III de l'Éducation nationale).
- 2 - Sorties avec un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire ou diplôme de grande école.  
(Équivalent au niveau II ou I de l'Éducation nationale).

F

**DIPLÔME  
LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU**

- 8 - Aucun diplôme.
- 7 - Certificat de formation générale.
- 6 - Brevet.
- 5 - CAP ou BEP.
- 4 - Baccalauréat général ou technologique.
- 3 - Baccalauréat professionnel, brevet de technicien ou brevet professionnel.
- 2 - DEUG, DUT, BTS ou autre diplôme de niveau BAC + 2.
- 1 - Diplôme de niveau Bac + 3 ou plus.

**G**

**DERNIÈRE SITUATION DU JEUNE AVANT LA SIGNATURE DU CONTRAT**

- 1 - Scolarité.
- 2 - Contrat d'apprentissage.
- 3 - Contrat de qualification, contrat d'adaptation, contrat d'orientation.
- 4 - C.E.S.
- 5 - Stagiaire de la formation professionnelle.
- 6 - Service national.
- 7 - Salaré (y compris temporaire).
- 8 - Demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE.
- 9 - Autre situation.

**H**

**RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS**

*Salaire minimum en pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé à partir de 21 ans. (Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel)*

Âge du jeune	Rémunération (décret de 1992)	
	Année d'exécution	% du SMIC
16 - 17 ans	1 <sup>re</sup> année	25 %
	2 <sup>e</sup> année	37 %
	3 <sup>e</sup> année	53 %
18 - 20 ans	1 <sup>re</sup> année	41 %
	2 <sup>e</sup> année	49 %
	3 <sup>e</sup> année	65 %
21 - 25 ans	1 <sup>re</sup> année	53 %
	2 <sup>e</sup> année	61 %
	3 <sup>e</sup> année	78 %

Formation complémentaire	À partir de 16 ans	À partir de 18 ans	À partir de 21 ans
Après contrat d'un an	40 %	56 %	68 %
Après contrat de 2 ans	52 %	64 %	76 %
Après contrat de 3 ans	68 %	80 %	93 %

**Attention :** Des règles particulières de rémunération sont prévues en cas de prolongation ou de réduction de la durée de l'apprentissage, en cas de modification de cette durée en raison du niveau initial du jeune, en cas de contrats successifs conclus chez un même employeur, en cas d'entrée en apprentissage à l'issue d'un contrat d'orientation effectué dans la même entreprise et en cas de prolongation du contrat d'un apprenti handicapé.

**AVANTAGES EN NATURE**

À défaut de convention collective prévoyant un taux moins élevé, le montant des avantages en nature pouvant être déduits du salaire de l'apprenti est ainsi calculé :

- **Apprentis employés dans les hôtels, cafés et restaurants :**
  - un repas par jour : pas de déduction
  - deux repas par jour : minimum garanti (MG) x 75 %
  - logement mensuel : 0,15 F ( 0,02 euros) x 75 % x 30 jours soit : 3,37 F (0,51 euros)
- **Apprentis employés dans les autres secteurs :**
  - un repas par jour : minimum garanti (MG) x 75 %
  - deux repas par jour : minimum garanti (MG) x 2 x 75 %
  - logement mensuel : 0,15 F(0,02 euros) x 75 % x 30 jours soit : 3,37 F (0,51 euros)
- **Apprentis agricoles :** le montant des avantages en nature est de 75 % de celui fixé par la convention collective pour les autres salariés. En l'absence de convention collective, le montant des avantages en nature est fixé à :
  - petit déjeuner et deux repas par jour : minimum garanti (MG) x 2,5 x 75 %
  - logement mensuel : minimum garanti (MG) x 8 x 75 %

**Attention :** Ces déductions ne peuvent excéder, chaque mois, un montant égal aux trois quarts du salaire de l'apprenti.

**EXONÉRATIONS**

**Loi de 1979.** Les employeurs inscrits au répertoire des Métiers, les employeurs inscrits au registre des entreprises en Alsace-Moselle et les entreprises occupant dix salariés au plus, non compris les apprentis sont exonérés de toutes les cotisations patronales et salariales d'origine légale et conventionnelle imposées par la loi. Seules restent exigibles les cotisations supplémentaires d'accidents du travail et des cotisations supplémentaires de retraite complémentaire.

**Loi de 1987.** Les entreprises autres que celles citées ci-dessus sont exonérées des seules cotisations patronales et salariales de sécurité sociale. Restent exigibles les contributions destinées au FNAL, les cotisations patronales d'assurance chômage et de retraite complémentaire et, le cas échéant, les cotisations supplémentaires d'accidents du travail et le versement de transport.

# *carte expresse*

## **Les heures supplémentaires après la décision du Conseil constitutionnel**

**Entreprises d'au plus 20 salariés ou dépassant ce seuil en 2000 ou 2001  
(durée légale du travail fixée à 35 heures hebdomadaires au 1<sup>er</sup> janvier 2002)**

2000 et 2001

**Majoration de salaire au profit du salarié de :**  
+ 25 % au-delà de la 39<sup>e</sup> et jusqu'à la 47<sup>e</sup> heure incluse (1)  
+ 50 % au-delà de la 47<sup>e</sup> heure (1)

**Entreprises de plus de 20 salariés  
(durée légale du travail fixée à 35 heures hebdomadaires au 1<sup>er</sup> janvier 2000)**

2001 et au-delà

**Bonification « repos » au profit du salarié de :**  
+ 25 % (2) au-delà de la 35<sup>e</sup> et jusqu'à la 39<sup>e</sup> heure incluse

**Majoration de salaire au profit du salarié de :**  
+ 25 % (3) au-delà de la 39<sup>e</sup> et jusqu'à la 43<sup>e</sup> heure incluse  
+ 50 % (3) au-delà de la 43<sup>e</sup> heure

(1) Octroyée sous forme de majoration de salaire, sauf recours au repos compensateur de remplacement.

(2) Octroyée sous forme de repos, sauf accord collectif contraire.

(3) Les heures supplémentaires pour travaux urgents (c. trav. art. L. 221-12) ne s'imputent pas sur le contingent annuel d'heures supplémentaires.

**BON DE SORTIE N° 424**

DATE : 3 juin

Réf.	DÉSIGNATION	Quantité
370	Table basse « chêne des flandres »	4
348	Fauteuil Voltaire « décor merisier »	6

**BON DE SORTIE N° 425**

DATE : 5 juin

Réf.	DÉSIGNATION	Quantité
348	Fauteuil Voltaire « décor merisier »	3

**BON D'ENTRÉE N° 716**

DATE : 4 juin

Réf.	DÉSIGNATION	Quantité	Prix unit.
348	Fauteuil Voltaire « décor merisier »	15	380
363	Chaise « érable du Canada »	12	275

**BON DE SORTIE N° 426**

DATE : 8 juin

Réf.	DÉSIGNATION	Quantité
375	Bandeaux « lumières encastrés » blancs	13
348	Fauteuil Voltaire « décor merisier »	8

**ANNEXE A8****COMMENT REMPLIR UNE DÉCLARATION DE TVA**

Cadre	Lignes	Ce qu'il faut indiquer
<b>A</b>	01	Le montant du chiffre d'affaires hors taxes, arrondi au franc le plus proche et réalisé en France au cours du mois de la déclaration.
<b>B</b>	08 à 13bis	Colonne Base hors taxes : le chiffre d'affaires hors taxes, réparti par taux de TVA Colonne Taxe due : le montant de la TVA arrondi au franc le plus proche
	15	Le montant total de la taxe due
	18	Le montant de la TVA déductible, calculé sur le montant net HT des achats d'immobilisations et arrondi au franc le plus proche
	19	Le montant de la TVA déductible, calculé sur le total des autres achats de biens et services et arrondi au franc le plus proche
	21 et 23	Le montant du crédit de TVA, s'il y en a un, inscrit ligne 27 de la déclaration précédente
	24	Le total des taxes déductibles inscrites lignes 18, 19 et 23
<b>Taxe à payer</b>	28 et 32	La TVA nette due si le total de la TVA due (ligne 15) est supérieure au total de la TVA déductible (ligne 24)
<b>Crédit</b>	25	Le crédit de TVA si le total de la TVA due (ligne 15) est inférieur au total de la TVA déductible (ligne 24)
	26	Le montant inscrit ligne 25, si l'entreprise demande le remboursement de la TVA
	27	Le montant inscrit ligne 25, si l'entreprise reporte le crédit de TVA sur la prochaine déclaration

**ANNEXE A9**

Montant des opérations imposables	Mars	Avril	Mai
- ventes de marchandises	325 000,00	347 500,00	312 572,00
- autres ventes	5 784,00	6 275,00	4 560,00
<b>Total</b>	<b>330 784,00</b>	<b>353 775,00</b>	<b>317 132,00</b>
<b>TVA collectée</b>			
- sur ventes	64 833,66	69 339,90	62 157,87
<b>Total</b>	<b>64 833,66</b>	<b>69 339,90</b>	<b>62 157,87</b>
<b>TVA déductible</b>			
- sur immobilisations		7 859,88	3 200,15
- sur autres biens et services	45 675,75	46 540,95	53 050,43
<b>Total</b>	<b>45 675,75</b>	<b>54 400,83</b>	<b>56 250,58</b>

**ANNEXE A10****EXTRAIT DU PLAN COMPTABLE**

401101 Fournisseur Artimeubles  
 401102 Fournisseur Portus  
 401999 Fournisseurs divers  
 409600 Fournisseurs : emballages à rendre  
 411101 Client Lebois  
 411102 Client Décor meubles  
 411103 Client Art décor  
 411104 Client Axel meubles  
 411999 Clients divers  
 419600 Clients : dettes emballages consignés  
 445510 TVA à décaisser  
 445620 TVA déductible sur immobilisations  
 445660 TVA déductible sur biens et services  
 445710 TVA collectée  
 511200 Chèques à encaisser  
 512000 Société Générale  
 531000 Caisse  
 606100 Fournitures non stockables (eau, énergie)  
 606400 Fournitures administratives  
 607000 Achats  
 613000 Locations  
 615000 Entretien et réparations  
 624100 Transports sur achats  
 665000 Escomptes accordés  
 707000 Ventes  
 765000 Escomptes obtenus  
 708500 Ports et accessoires facturés  
 709000 Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise

**ANNEXE A11**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	
Date	08/06/2001
Bénéficiaire	
Solde précédent	
Facture n°1306	
Règlement fournisseur	
Artimeubles	
Montant du chèque	
	3500,95
Nouveau solde	
Chèque n°	1205103

**ANNEXE A12****SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Nom du titulaire du compte

*meubles confort*

Nom de l'agence qui tient le compte

*HAGUENAU*

code banque

3 0 0 4

code guichet

0 0 4 8 8

numéro de compte

0 0 0 2 0 6 0 8 1 8 3

clé RIB

5 9

montant total

14400|99

**REMISE DE CHÈQUES**

chèque émis par	établissement payeur	montant	F
<i>Lebois</i>	<i>C.A. Wissembourg</i>	5500	75
<i>Art décor</i>	<i>C.L. Haguenau</i>	6500	
<i>Décor meubles</i>	<i>C.L. Bischwiller</i>	2400	24

Date et visa de la Société Générale

référence (facultatif)

*IPD*

Date et signature du client

8/6/2001

*[Signature]*

nombre de chèques : 3

hors département 

ou

sur département 

Pour plus de 5 chèques, indiquer le total et le nombre en joignant un relevé séparé des chèques remis. N'oubliez pas de signer et d'inscrire votre numéro de compte au verso du chèque.

VOLANT DESTINÉ AU CLIENT

**ANNEXE A13****MEUBLES CONFORT**

3 RUE DU MUGUET  
67500 HAGUENAU

Télécopie : 03 88 73 04 02  
Téléphone : 03 88 73 04 01  
RCS : 40160702300117

**AXEL MEUBLES**  
10 rue de l'argile  
67500 Haguenau

Facture n° 4051

Le 5 juin 2001

Référence	Désignation des articles	Quantité	Prix unitaire H.T.	Taux de remise	Prix unitaire net H.T.	Montant H.T.
363	Chaise "érable du Canada"	8	350		350	2 800,00
370	Table basse pied de marbre	3	1 100	5%	1 045	3 135,00
325	Fauteuil azur	2	750		750	1 500,00
						7 435,00
Net à payer au 30/06/01				PORT FORFAITAIRE		250,00
RÈGLEMENT APRÈS ÉCHÉANCE: <i>pénalités égales à 15 fois le taux d'intérêt légal (loi n° 92-1442 du 31.12.92)</i>			Total H.T.			7 685,00
			T.V.A. 19,60 %			1 506,26
<b>NET À PAYER</b>						<b>9 191,26</b>
<b>SOIT EN EUROS</b>						<b>1 401,20</b>

**ANNEXE A14****MEUBLES CONFORT**

3 RUE DU MUGUET  
67500 HAGUENAU

Télécopie : 03 88 73 04 02  
Téléphone : 03 88 73 04 01  
RCS : 40160702300117

**DÉCOR MEUBLES**  
15 rue du marché  
67240 Bischwiller

Avoir n° 173

Le 9 juin 2001

Référence	Désignation des articles	Quantité	Prix unitaire H.T.	Taux de remise	Prix unitaire net H.T.	Montant H.T.
	Retour sur Fac n°4042 pied de table cassé référence 351	1	1 200	5%	1 140	1 140,00
			Total H.T.			1 140,00
			T.V.A. 19,60 %			223,44
<b>NET À DÉDUIRE</b>						<b>1 363,44</b>
<b>SOIT EN EUROS</b>						<b>207,86</b>

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

**ANNEXE R1**

*Meubles Confort*

3 rue du Muguet  
67500 HAGUENAU

☎ 03 88 73 04 01

☎ 03 88 73 04 02

**ANNEXE R2**

# *Meubles Confort*

## **Fiche de préparation d'appel téléphonique**

Date :

Société à appeler :

N° Téléphone :

Personne à contacter :

**Plan détaillé de l'appel**

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

**ANNEXE R3**

**Agenda de M. SCHNEIDER : semaine du 25 au 30 juin 2001**

LUNDI 25 JUI	MARDI 26 JUI	MERCREDI 27 JUI	JEUDI 28 JUI	VENDREDI 29 JUI	SAMEDI 30 JUI
8 ↑ Régler	8	8	8	8 Visite	8
9 les	9	9 Déplacement	9	9 EXPO-NEUBUES	9
10 affaires	10	10 à Lyon	10	10 à Strasbourg	10
11 courantes	11	11	11	11 ↓	11
12 ↓	12	12 Retour	12	12	12
13	13	13 vers 14h30	13	13	13
14	14	14h30 ↓	14	14 Déplacement	14
15	15	15	14 Déjeuner Time lewy et P. Blain	15 à Colmar	15
16	16	16	15 Attendue confirmation 15/6	16 ↓ SKÉ ENERGY	16
17	17	17	17	17	17
18 ↓ WEBER	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

**ANNEXE R4**

**TITRE :** .....

Nom du coffret	Prix du mobile en francs	Durée du forfait communication	Durée de l'abonnement	Coût du forfait mensuel en francs	Coût total sur 12 mois (mobile + abonnement)

**Votre choix :**

**Justification :**

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

ANNEXE R5



Ministère de l'emploi et de la solidarité

CONTRAT D'APPRENTISSAGE ou déclaration

article L. 117-1 et suivants du Code du travail

Type de contrat (voir notice - cadre A)

1 2



N° 10102 \* 02

FA 13a

L'employeur

Nom et prénom ou dénomination

Adresse de l'établissement d'exécution du contrat

Code postal

Nom et adresse de la caisse de retraite complémentaire de l'apprenti

Code postal

Convention collective applicable

Déclaration n°

N° SIRET de l'établissement d'apprentissage

Code APE

Téléphone

Télécopie

Nombre de salariés

Secteur d'activité

L'apprenti

Nom et prénom

Adresse

Code postal

Dernière classe fréquentée

Intitulé du diplôme le plus élevé obtenu

Sexe

Nationalité

Date de naissance

19

Lieu de naissance

Téléphone

APPRENTI MINEUR: Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance, lieu de naissance, adresse de la famille, salaire, code unique

Niveau de formation actuel

Diplôme le plus élevé obtenu

Situation avant l'apprentissage

Le contrat et la formation

Dates du contrat

Début Fin

Diplôme ou titre préparé et spécialité

Durée du contrat

mois

Durée hebdomadaire de travail

H/semaine

Salaire mensuel à l'embauche

F

Niveau du diplôme préparé

Nom et adresse du CFA

Code postal

Nom, prénom, qualification (diplôme, expérience professionnelle) du maître d'apprentissage

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : oui non

SALAIRE (voir notice - cadre H) (Utiliser la partie droite du tableau ci-dessous en cas de changement de classe d'âge en cours d'année). \*Préciser s'il s'agit du SMIC ou du SMC (salaire minimum conventionnel)

Table with 4 columns: Année, Salaire, % du SMIC, % du SMC

AVANTAGES EN NATURE À DÉDUIRE DU SALAIRE BRUT : Nourriture F Logement F Total par mois F

Les soussignés s'engagent à respecter les obligations du Code du travail et le cas échéant de la Convention collective.

Signature de l'employeur

Signature de l'apprenti

Signature du représentant légal

Fait à

le

CADRES RÉSERVÉS

N° d'habilitation du CFA (le cas échéant)

N° d'ordre du contrat donné par le service interface

Cachet du CFA

N° RNE du CFA

Date du visa du contrat

Code du diplôme préparé

Code de la spécialité préparée

Début du cycle normal de formation

Nombre d'heures de formation assurées sous la responsabilité du CFA par année de formation :

1° année du au heures

2° année du au heures

3° année du au heures

Service d'enregistrement

J. Date de réception du contrat

Date de l'enregistrement exprès ou de droit (J + 16)

Numéro d'enregistrement

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

**ANNEXE R6**

**RELEVÉ DES HEURES**

Mois de mai 2001

**Salarié : Jacques FRANQUIN**

**Prime d'ancienneté : 600 F**

**Emploi : Manutentionnaire**

**Prime de panier : 300 F**

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Total hebdo	Heures normales	HS 25 %	HS 50 %
Report du relevé précédent										
du 30/4 au 5/5	/	8	7	7	7	7				
du 7/5 au 12/5	6	8	7	7	7	5				
du 14/5 au 19/5	8	8	4	7	4	4				
du 21/5 au 26/5	3	8	6	7	6	7				
du 28/5 au 31/5	7	8	8	7	/	/				
							<b>TOTAUX</b>			

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

**ANNEXE R7**

**RELEVÉ DES HEURES**

Mois de mai 2001

**Salarié : Jacques FRANQUIN**

**Prime d'ancienneté : 600 F**

**Emploi : Manutentionnaire**

**Prime de panier : 300 F**

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Total hebdo	Heures normales	HS 25 %	HS 50 %
							<b>TOTAUX</b>			

Quel type de logiciel conviendrait pour effectuer ce tableau ?

Pourquoi ?

Indiquer sur le tableau :

- les zones à saisir (**S**)
- les zones de calcul (**C**)



PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

**ANNEXE R9**

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux déclarants un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du centre des impôts dont ils relèvent.

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES			
OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)		OPÉRATIONS NON IMPOSABLES	
01	Ventes, prestations de services .....		
02	Autres opérations imposables .....		
03	Acquisitions intracommunautaires ..... (dont ventes à distance et/ou opérations de montage : .....) )	0031	
04			04 Exportations hors CE ..... 0032
			05 Autres opérations non imposables ..... 0033
			06 Livraisons intracommunautaires ..... 0034
			07 Achats en franchise ..... 0037

B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER			
OPÉRATIONS IMPOSABLES (lignes 1 à 3 ventilées par taux)		Base hors taxe	Taxe due
08	Taux 20,6 % .....	0205	
09	Taux 5,5 % .....	0105	
10	Anciens taux .....	0900	
11	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A) .....	0950	
12	Opérations réalisées dans les DOM .....	0920	
13	Taux 19,6 % .....	0206	
13 bis	.....		
14	TVA antérieurement déduite à reverser .....	0600	
			15 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 14) .. 0301
			16 Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires 0035
			17 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco 0038

DÉDUCTIONS			
18	Biens constituant des immobilisations .....		0703
19	Autres biens et services .....		0702
20	Autre TVA à déduire .....		
21	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration .....	8001	
	(À convertir si ce crédit est en francs et votre déclaration en euros)		
			23 Total lignes 20 + 21 ..... 0701
22	Indiquer ici le pourcentage de déduction applicable pour la période s'il est différent de 100 %		
			24 Total TVA déductible lignes 18 + 19 + 23 .....

CRÉDIT		TAXE À PAYER	
25	Crédit de TVA (ligne 24 – ligne 15) .....	0705	
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint .....	8002	
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26) .....	8003	
	(Cette somme est à reporter ligne 21 de la prochaine déclaration)		
			28 TVA nette due (ligne 15 – ligne 24) .....
			29 Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A ..... 9979
			30 Sommes à imputer y compris acompte congés ..... 9989
			31 Sommes à ajouter y compris acompte congés ..... 9999
			32 Total à payer (lignes 28 + 29 – 30 + 31) ..
			(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)

Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (Cf. notice de la déclaration CA3)

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

**ANNEXE R10**

**TICKETS COMPTABLES**

*Journaux utilisés dans l'entreprise :*

- AC** journal des achats
- VE** journal des ventes
- BQ** journal banque
- OD** opérations diverses

Code journal :		N° pièce :	
<b>TICKET N° 1015</b>			
Date de la pièce :			
N° Comptes	Débit	Crédit	
Nature de l'opération :			

Code journal :		N° pièce :	
<b>TICKET N° 1016</b>			
Date de la pièce :			
N° Comptes	Débit	Crédit	
Nature de l'opération :			

Code journal :		N° pièce :	
<b>TICKET N° 1017</b>			
Date de la pièce :			
N° Comptes	Débit	Crédit	
Nature de l'opération :			

Code journal :		N° pièce :	
<b>TICKET N° 1018</b>			
Date de la pièce :			
N° Comptes	Débit	Crédit	
Nature de l'opération :			